CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Les Administrateurs du département de la Seine

Au Président du Conseil des Anciens.

CITOYEN PRÉSIDENT,

Le département de la Seine devoit un nouvel exemple de dévouement à la patrie.

Les tableaux de la première classe des conscrits ont été terminés le 5 brumaire.

Sept détachemens sont partis aux sons d'une musique guerrière...... Des magistrats les accompagnoient ; le peuple les suivoit avec enthousiasme. Douze autres détachemens vont les suivre....... Vous reverrez bientôt vos généreux parens, brave jeunesse !... L'Europe, encore trompée, ne pouvoit croire à tant de sacrifices. Peu rassurée par les soldats vaincus dont elle cerne nos frontières, elle attendoit en tumulte, dans un état de crainte et d'espérance, le résultat de ce décret qui fait lever contre elle un million d'athlètes nouveaux.

La paix seule peut arrêter les nombreuses armées qui menacent Vienne..... Princes coalisés, qui ne comptez plus sur vos forces, n'espérez rien de nos divisions: le royalisme, l'anarchie, le fanatisme, sont vaincus, et le gouvernement, qui les enchaîne, ne sera bientôt plus forcé de les frapper.

Salut et respect,

Signé, CAMBRY, SAUZAY, PICARD, TREVILLIERS, GASTREZ.

DUPIN, commissaire du pouvoir exécutif.

HOUDEYER, secrétaire en chef.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 7.

